

NE DONNEZ PAS DE PAIN AUX OISEAUX

CELA PEUT LES RENDRE MALADES
VOIRE LES TUER



- Les oiseaux ne peuvent **pas digérer le pain** : il provoque des gonflements dans l'estomac et des maladies du foie.
- Le pain engendre des **problèmes osseux**, avec **malformation des ailes**, empêchant les oiseaux de voler. Les plus touchés sont les poussins qui seront malformés. En effet, pour une bonne croissance, ils doivent surtout ingérer des protéines naturelles (tels que des insectes).
- Les oiseaux **perdent l'habitude de se nourrir seuls** dans la nature.



Les conséquences sont aussi environnementales

- Les restes de pain peuvent **attirer les rats**. En trouvant ce supplément de nourriture, ces derniers, ainsi que les pigeons, vont se reproduire d'autant plus.
- Du pain jeté dans l'eau s'accumule au fond. L'eau devient alors **plus pauvre en oxygène** et des **maladies** peuvent se développer.

L'article 120 du règlement sanitaire départemental prévoit l'interdiction de « *jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons* ».

La même interdiction s'applique « *aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs* ».



Agir pour
la biodiversité
Groupe Littoral-Ouest-Varois

Vous trouvez un animal sauvage en détresse => sos.paca@lpo.fr